

# Découvrez le TOP 5 des arnaques informatiques les plus récurrentes au premier trimestre 2016 selon la PLCC

 <p>Denis JACOPINI</p> <p>vous informe</p>	<p>Découvrez le TOP 5 des arnaques informatiques les plus récurrentes au premier trimestre 2016 selon la PLCC</p>
---	---

En Côte d'Ivoire, les préjudices financiers causés par les cybercriminels se chiffrent en milliards. Dans sa stratégie de sensibilisation, la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC) entend d'informer les populations sur les arnaques les plus récurrentes afin de leur permettre de ne pas tomber dans le piège.



Selon les chiffres communiqués par la PLCC, au cours de l'année 2015, le préjudice financier causé par la cybercriminalité a atteint 3 988 882 FCFA, contre 5 289 000 FCFA en 2014. Ce sont 1 469 plaintes qui ont été enregistrées. Elles ont abouti à l'arrestation de 285 individus, dont 159 ont été déferés au parquet. Afin d'informer davantage les populations, la PLCC a sorti les 5 types d'arnaques qui ont été les plus récurrentes au cours du premier trimestre 2016.

#### 1- La Sextorsion (Enregistrement illégal de communication privée, chantage à la vidéo)

Ce type d'arnaque a occasionné un préjudice de 119 millions de Franc CFA. Cette technique consiste pour un cybercriminel à se procurer une vidéo intime de sa victime et d'exercer sur elle un harcèlement dont la condition de dénouement est le paiement d'une somme d'argent. Pour y arriver, le cybercriminel s'arrange à établir une relation amicale voire amoureuse avec sa future victime, de manière à gagner son entière confiance. Par la suite, il lui demandera de lui fournir ladite vidéo (en lui demandant d'activer sa caméra au cours d'un échange par exemple), qui deviendra finalement le moyen de pression du cybercriminel.

#### 2 - L'accès frauduleux à un système informatique

Ce type d'arnaque est généralement orienté vers les entreprises. Au premier trimestre 2016, il a causé un préjudice financier de 42.271.426 F CFA. Elle consiste pour le cybercriminel, à forcer l'accès d'un système informatique pour éventuellement voler des données, ou causer des dégâts pour porter préjudice.

#### 3 - L'usurpation d'identité (Utilisation frauduleuse d'élément d'identification de personne physique ou morale)

L'usurpation d'identité consiste pour un individu à se faire passer pour une autre. Avec des moyens déconcertants, le cybercriminel réussit à soustraire des informations sensibles qu'il utilisera plus tard pour effectuer des paiements, effectuer des paiements etc. Il peut même aller plus loin en engageant la personne de sa victime, par une signature d'accord par exemple, sans son consentement préalable. Ce sont 37.851.973 Franc CFA de dommages qui ont été causés par ce type d'arnaque sur la même période.

#### 4 - L'arnaque au faux sentiment

Ce type d'arnaque est en net recul, après avoir fait de nombreuses victimes à travers le monde. De plus en plus, les internautes sont plus prudents quoique des victimes continuent de se faire duper. 28.754.746 F CFA, c'est le préjudice causé par ce type d'arnaque au premier trimestre 2016.

#### 5 - La fraude sur le porte-monnaie électronique

Avec l'expansion des services de porte-monnaie électronique via le mobile, ce type d'arnaque a pris de l'ampleur.

Bien ficelée, cette technique pousse la victime à donner le contrôle absolu à un cybercriminel sur son compte, sans même le réaliser. Par un simple appel ou SMS, le cybercriminel invite sa victime à saisir un code USSD, pour bénéficier d'un prétendu bonus. Une fois que la procédure est engagée, la carte SIM de la victime est désactivée, son compte transférée sur une nouvelle carte SIM. Le cybercriminel a alors le contrôle absolu.

Article original de Stéphane Agnini

CREDIT : DR



Dans ACCORDÉ un Expert Informatique spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (mail, réseaux, piratages, fraude, arnaques internet...) et logiciels (investigation numérique, logiciels de suivi, logiciels de sécurisation de données...)
- Expertise de systèmes de vote électronique
- Formations et conférences en cybercriminalité
- Formateur de C.I.I. (Certifié par l'Institut National de la Recherche Scientifique)
- Accompagnement à la mise en conformité ONI de votre établissement.



Conseillers

Régistrez à cet article

Original de l'article mis en page : Regionale.info  
CYBERCRIMINALITE : TOP 5 des arnaques les plus récurrentes au premier trimestre 2016 selon la PLCC > Regionale.info